



Pour préserver les services de proximité nécessaires à la satisfaction des besoins de la population y compris de la population saisonnière, pour maintenir une activité économique et touristique, la commune a souhaité créer un commerce multiservice en rénovant entièrement depuis un an un immeuble dont elle est propriétaire, offrant un rez-de-chaussée commercial de 328 m² répartis en 3 salles successives, d'une cour de 100 m² dont une terrasse aménageable de 43 m². La partie bar/restaurant est dotée d'un bar et d'une cuisine de 20 m² entièrement équipée. Ce rez-de-chaussée accessible par une entrée sur rue et une entrée via le porche de l'immeuble qui donne sur la cour terrasse extérieure. Un appartement de 97 m² de 4 pièces en duplex, à l'étage

du bâtiment, indépendant du commerce. Cet immeuble est situé au cœur du Village au 26 rue Principale. L'objectif visé par la commune est non seulement de maintenir une activité commerciale en accompagnant la reprise de l'actuel fonds de commerce mais aussi de recréer et développer un lieu convivial autour d'un bar et d'un restaurant. **À cette fin la commune recherche un porteur de projet** qui aura à sa charge pour mission générale la gestion, le développement, l'animation du bar-restaurant multiservice et l'exploitation du commerce toute l'année. **Pour tout renseignement, s'adresser en mairie de Rigny-Ussé. Tél. : 02 47 95 55 85 ou par mail : accueilmairie@rigny-usse.fr** **Merci de bien vouloir relayer l'information.**

La Mairie de Rigny-Ussé recherche un AGENT D'ACCUEIL ET D'ENTRETIEN pour le camping



Le poste est à pourvoir à partir du **21 mai 2025 jusqu'au 22 septembre 2025 à raison de 2 jours consécutifs par semaine** (jours à définir) avec les horaires suivants : 9h à 12h et 16h30 à 19h30. **Missions :** accueil et information des clients, saisie des données clients sur informatique, entretien des locaux et des espaces extérieurs du camping. **Profil recherché :** sens du contact, compétence en informatique. **Merci d'adresser votre candidature à la mairie de Rigny-Ussé 51 rue Principale 37420 RIGNY-USSE ou par courriel : accueilmairie@rigny-usse.fr**

ÉTAT CIVIL	Naissance	Décès
	<ul style="list-style-type: none"> Élyo CHARBONNEAU, le 16/02/2025 Giulia MOIRE PAGAN, le 23/02/2025 Marceau HENRY, le 19/03/2025 	<ul style="list-style-type: none"> Solange SEJEAU, le 23/01/2025 Janine TAFFONNEAU, le 13/02/2025 Richard VIVIEN, le 19/03/2025



Chers Rigny-Usséennes et Rigny-Usséens, À l'occasion du vote du budget, je souhaitais profiter de cet édito pour faire un peu de pédagogie sur les comptes publics et pour rétablir quelques vérités.

Depuis des mois, un mauvais procès est fait aux collectivités locales sur la gestion de leurs comptes publics. Le poids de la dette des collectivités locales dans l'économie nationale représente seulement 9 % de la dette publique, une part faible.

Non, les collectivités ne sont pas responsables des 1000 milliards de dettes supplémentaires depuis 2017. Elles n'ont pas le droit de voter des budgets déficitaires. Une règle d'or les oblige à rembourser leur dette à partir d'une recette propre et non pas par l'emprunt, contrairement à l'État.

Dans les années à venir, nous allons être confrontés à de fortes turbulences financières dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences sur la cohésion de notre société et sur l'économie locale.

À Rigny-Ussé, nous gardons le cap en mettant toute notre énergie pour le développement de notre commune. Nous avons fait le choix cette année d'élever le niveau de subventions aux associations locales. Nous tenons également notre promesse de ne pas augmenter les impôts.

Grâce au travail des élus et des services, nous trouvons des pistes d'économies qui ne se font ni au détriment de la population ni de la qualité du service public. Nos actions en faveur de l'adaptation aux changements climatiques continueront à être au cœur de nos préoccupations.

À cette ambition, s'ajoute l'urgence d'intervenir sur un patrimoine particulièrement dégradé par manque d'entretien depuis plusieurs années, essentiellement sur la voirie et les bâtiments municipaux. Les moyens financiers à consacrer annuellement dans les prochains exercices seront très conséquents.

La médiocrité du débat politique actuel ne rassure pas. La brutalité des décisions n'apporte pas de bonnes réponses. Les décisions autoritaires n'ont jamais construit une société solidaire. Tant au niveau national que local, nos institutions doivent être capables de travailler ensemble pour le bien commun, pour la continuité du service public et pour proposer une vision du territoire qui garantisse un développement équilibré et responsable.

Bien à vous,
Votre maire, Jean-Jacques GAZAVE

POINT BUDGET	Compte administratif 2024		
	Opérations	Dépenses Déficit	Recettes Excédent
	Opérations exercice	1 304 762,17 €	1 368 189,48 €
	Résultat de clôture		63 427,31 €
	Restes à réaliser	55 777,15 €	113 933,00 €
	Total cumulé	55 777,15 €	177 360,31 €
	Résultat définitif		121 583,16 €

- Principaux projets 2025 :**
- Dépôt du permis d'aménagement de la cour d'école
 - Début des travaux juillet 2025

Le budget primitif 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Pour la section de fonctionnement à 636944,16 €
- Pour la section d'investissement à 902407,24 €

NOUS JOINDRE

ENVIRONNEMENT



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

Agissons ensemble contre l'ambrosie

Promeneurs, chasseurs, agriculteurs, cyclistes, merci de votre vigilance !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant (éternuements, obstruction nasale, conjonctivite, rougeur, gonflement des paupières...) Elle colonise de nombreux types de sols : parcelles agricoles, bords de cours d'eau, zones de chantiers, jardins, parcs, bords de route. En Indre-et-Loire, l'ambrosie à feuilles d'armoise a été signalée sur l'ensemble des berges de la Loire et certaines parcelles cultivées et voies de communication.

L'ambrosie sort de terre en avril-mai, se développe en juin-juillet, fleurit et émet du pollen de mi-juillet à octobre. Cette plante produit des fruits contenant des graines ou semences en septembre-novembre et disparaît dès les premiers froids de l'hiver (novembre-décembre). Toutefois, ses graines (semences) se conservent très longtemps dans les sols (plusieurs dizaines d'années).

L'ambrosie mesure, selon son lieu d'implantation, de 15 cm

(accotement routier) à 2 mètres (bordure de champs). Ses feuilles très découpées sont vertes des deux côtés, ses tiges dressées, sillonnées en longueur sont souvent velues et rougeâtres. Les fleurs, très petites, sont regroupées en épis dressés de couleur vert pâle à jaune. Que faire si j'identifie cette plante ?

À partir du mois de juin, la plante est suffisamment développée pour être reconnaissable. La destruction des plants d'ambrosie doit donc être engagée avant le démarrage de sa floraison à la mi-juillet, pour limiter sa reproduction et son expansion tout en évitant de s'exposer à son pollen. S'il y a de nombreux plants, effectuer un signalement sur le site **Signalement Ambrosie** ou par courriel à contact@signalement-ambrosie.fr.



Pour plus d'informations : <https://ambrosie-risque.info/>
Des fiches d'identification sont disponibles en mairie.

LA VIE DU VILLAGE

Le Patio de la Belle

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Alexandra nous accueille tous les après-midis, et prochainement de 11h à 19h.

Au cours de ce premier trimestre d'activité, la clientèle locale a été au rendez-vous. Cartes de fidélité et « bons cadeaux » encouragent à revenir.

Le Patio de la Belle propose toujours de nombreux articles, jardinage, décoration, bijoux fantaisie, petit mobilier d'intérieur et d'extérieur, mais pas de vêtements.

Alexandra a commencé à diversifier l'offre de produits, allant des ponchos de pluie pour les cyclistes défavorisés par la météo aux accessoires pour barbecue, pour le vin.

Une partie du magasin est consacrée à des photos, faites par Alexandra, qui continue son activité de photographe profes-



sionnelle. Le thème dominant est le patrimoine animalier de Rigny-Ussé.

Plus d'information, voir Facebook et Instagram

COMITÉ DES FÊTES

FESTIVAL ALL INCLUSIVE

Le 17 mai 2025, le comité des fêtes de Rigny-

Ussé vous invite au « festival all inclusive », une journée dédiée au « vivre ensemble » sous toutes ses formes.

Au programme : ateliers, débats, expositions, théâtre, jeux, performances artistiques et bien plus encore !



Comité des Fêtes de Rigny-Ussé



Venez partager, échanger et découvrir à travers des animations variées qui mettent à l'honneur l'inclusion et la diversité.

PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIES

Nous vous rappelons «l'obligation légale de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé»

Elle s'applique dans les massifs forestiers classés à

risque feu de forêt. La forêt de Chinon en fait partie. Toute la partie Sud de Rigny-Ussé est concernée par cette obligation.



EN BREF

IRONMAN 70.3 Tours Métropole Loire Valley

IRONMAN 70.3 TOURS MÉTROPOLE LOIRE VALLEY

Après la Roue Tourangelle qui est passée très vite dans notre village le 24 mars dernier, voici à nouveau une belle course. En effet, l'Ironman aura lieu le 1^{er} juin 2025 et passera par le Château d'Ussé pour la partie vélo. C'est un triathlon de demi-distance qui se déroule dans la pittoresque vallée de la Loire. La course comprend 1,9 km de natation, 90 km de vélo, et 21 km de course à pied. **Venez nombreux sur le parcours pour encourager les athlètes.**

Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, la cérémonie aura lieu à 11h00 au cimetière et sera suivie par un vin d'honneur à 11h30 à la salle des fêtes.

Notre Dame de Rigny-Ussé



L'ouverture aux visites du dimanche après-midi reprendra le dimanche 11 mai de 14h à 17h (en juin, juillet, août et septembre).

Un programme d'animations (conférences et concerts) est disponible sur le site <https://www.notredamederigny.fr/animations/>

Repas des aînés

Il s'est déroulé à la salle des fêtes le 16 mars 2025 avec un bon repas et un après-midi autour de jeux de société. Un bon moment de partage !



Le petit marché des artisans locaux

Ne manquez pas notre marché artisanal qui se tiendra un jour par semaine (jeudi ou vendredi) de 16h00 à 20h00 du 20 juin au 28 août au camping de la Blardière.

Vous y découvrirez une variété d'exposants qui vous proposeront leurs créations originales.

Une bonne occasion de soutenir l'artisanat local ou de faire plaisir à vos proches.

Renseignements : 06 07 98 88 82